

PROFIL DE POSTES LECTEURS DU DLE - campagne 2026

LECTEUR JAPONAIS

Cadre administratif :

Les lecteurs sont recrutés en application du décret 11° 87-754 du 14 septembre 1987, art. 5 modifié par le décret 2013-310 du 11 avril 2013 et art 6, pour ceux qui se présentent à titre personnel. La durée du contrat est de 2 ans avec possibilité de renouvellement à titre exceptionnel, une fois, pour une période de même durée. Les lecteurs sont recrutés au niveau Bac+4.

Description du poste à pourvoir : Un·e lecteur·trice de langue étrangère assure un service annuel en présence des étudiants de 300 heures de travaux pratiques. Leur service peut comporter des travaux dirigés sans que leur nombre d'heures annuelles de travaux dirigés puisse être supérieur à 100 heures. Les cours à destination d'étudiants majoritairement francophones apprenant la langue japonaise du niveau A1 au niveau B2. Le lecteur mènera des activités de communication (expression orale et écrite, compréhension orale et écrite), aussi bien pour des étudiants spécialistes de littérature et civilisation que de langue économique. Porteur de la langue et de la culture japonaises, il dirigera les activités orales (phonétique, conversation sur les sujets d'actualité) et écrites (thème, version, apprentissage d'écriture). Le lecteur travaillera en concertation avec l'équipe pédagogique et participera aux réunions. Il animera en dehors des cours quelques activités liées à la promotion de l'enseignement de la langue et de la culture japonaises à l'université Journées Portes Ouvertes, InfoSup ...). Le lieu de travail est le campus du Mirail.

Profil recherché : Le lecteur devra maîtriser les outils informatiques de base (traitement de texte, travail du son et de l'image) pour être actif sur l'Environnement Numérique de Travail des étudiants en complément des cours et proposer des méthodes d'enseignement modernes (recours aux nouvelles technologies et à l'[audio-visuel]). Des formations complémentaires lui seront dispensées à l'université si besoin. Une maîtrise de la langue française au niveau B2 (BI en fonction du profil) ou supérieur est indispensable pour enseigner aux débutants, ainsi qu'une capacité d'analyse de la langue japonaise, qui doit être la langue maternelle. Une expérience de l'enseignement du japonais langue étrangère est un atout. Le lecteur sera amené à prendre la parole devant des groupes d'étudiants débutants à gros effectif (45-80 personnes).

Dossier de candidature :

Le dossier est constitué :

- D'une lettre de motivation rédigée en français,
- Un C.V
- Copie du passeport ou de la pièce d'identité en cours de validité.
- Copie obligatoire du diplôme ou de son équivalence, avec traduction en français

Date limite :

Les dossiers de candidature complets devront être envoyés déposés sur l'application "WEBLECTEURS" du lundi 02 février 2026 au vendredi 13 mars 2026 16h (heure de Paris).

Contact : Madame Jamela TBATOU : secretariat.dle@univ-tlse2.fr